



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 avril 2018

Arrêtons-les !... ensemble : le troisième et dernier volet de la campagne invite à agir collectivement contre les violences sexistes et sexuelles

Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat chargée de l'égalité Femmes/Hommes lance le troisième volet de la campagne « Arrêtons-les ! » contre les auteurs de violences sexistes et sexuelles. Ce dernier volet met à l'honneur les témoins qui agissent pour la protection des victimes.



Dans les affaires d'agressions sexuelles et de harcèlement, les témoins jouent souvent un rôle central : ce sont eux qui extirpent les victimes d'une situation dangereuse, qui révèlent un lourd secret, qui détectent les traces de violences, qui sonnent l'alerte auprès des forces de l'ordre, auprès de leur hiérarchie, etc.

Au travers de 5 saynètes animées mettant en scène l'action de témoins, la nouvelle campagne « Arrêtons-les ! » met en avant le courage, la clairvoyance ou simplement le professionnalisme de ces témoins et particulièrement de ceux dont le métier en fait des interlocuteurs privilégiés des victimes.

Libérer l'écoute

Avec 30% de plaintes supplémentaires à la police et en gendarmerie et la recrudescence d'appels au [39.19](#), le numéro d'appel pour les femmes victimes de violences, l'heure est à la libération de la parole.

Si les femmes osent davantage parler, il faut que les pouvoirs publics et l'ensemble de la société soient aussi en capacité de les écouter et de leur venir en aide. C'est le message de cette campagne qui met en lumière les personnes qui, de par leur fonction, doivent être particulièrement à l'écoute des femmes victimes de violence : policiers et gendarmes, infirmiers et médecins, DRH, travailleurs sociaux...

Témoigner, intervenir, c'est en définitive le devoir de tout citoyen : que l'on soit tour à tour un voisin, un passant, un voyageur, un collègue de travail, on ne peut pas rester sans rien faire quand on assiste à une scène d'agression sexuelle ou simplement quand on soupçonne quelqu'un d'actes de violence.

ARRETONS-LES... ensemble ! 5 portraits de témoins « actifs »

Je suis DRH.

Elle est venue
me confier
les gestes déplacés
de son collègue.

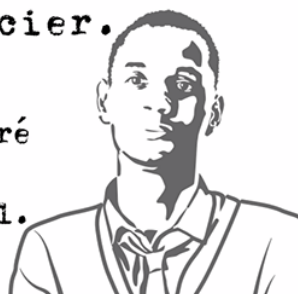


J'ai ouvert
une enquête interne
pour harcèlement sexuel.



Je suis policier.

Je l'ai écoutée
et j'ai enregistré
sa plainte pour
tentative de viol.



A présent
une enquête est menée
par une brigade
spécialisée.



Je suis
médecin.

J'ai constaté
de nombreux bleus
sur son corps.



Je l'ai encouragée
à parler et je l'ai
orientée vers les centres
d'aide aux victimes
de violences conjugales.



Je suis un passager
du métro.

Je me suis interposé
quand il a commencé
à la toucher.



Je l'ai accompagnée
au commissariat
pour témoigner.



Je suis
un voisin.

J'ai encore
entendu des cris
et des pleurs
dans l'appartement
d'à côté.



J'ai appelé
la police pour
faire part
de mes doutes.



Les mesures gouvernementales pour faciliter l'aide aux victimes

Faisant écho aux annonces du Président de la République pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, le gouvernement se mobilise dans son ensemble pour mettre en place [un certain nombre de mesures et de dispositifs](#) pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles et mieux accompagner les victimes.

- Développer la formation

[Les actions de formation](#) de la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes) sont renforcées. Elles s'adressent aux professionnels de santé (médecins, sages-femmes, urgentistes), de la sécurité (policiers et gendarmes), du social, du judiciaire, de l'éducation... pour leur permettre d'améliorer le repérage, la prise en charge et l'orientation des femmes victimes de violences.

Par ailleurs, Olivier Dussopt, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des Comptes Publics a mis en place un « [plan de prévention et de traitement des violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique](#) » qui intègre la formation des agents de la fonction publique occupant des postes RH ou d'encadrants.

- Faciliter le signalement

Pour faciliter les démarches des victimes, Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur, a annoncé la création d'une [plateforme de signalement](#) des violences sexuelles qui sera disponible en ligne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Cette plateforme permettra aux victimes d'entrer en relation avec des policiers spécialement formés pour connaître les démarches à suivre et, le cas échéant, bénéficier d'un rendez-vous dans un commissariat ou dans une gendarmerie.

- Mieux protéger les victimes de violences conjugales

La création d'un outil de géolocalisation des places d'hébergement pour les femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales permettra aux interlocuteurs des victimes, qu'ils soient élus, travailleurs

sociaux, policiers, urgentistes, magistrats, de connaître en temps réel les places d'hébergement disponibles dans leur département et d'ainsi d'extraire le plus tôt possible les femmes en danger de leur domicile.

Pour que les auteurs de violences sexistes et sexuelles ne puissent plus agir en toute impunité, tous ensemble, arrêtons-les !

Relayer la campagne sur internet et les réseaux sociaux

Les 5 animations sont accessibles :

- En animation interactive sur le site <http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/arretons-les03/>
- Sur la chaîne Dailymotion du secrétariat d'Etat : <https://www.dailymotion.com/playlist/x51vev>

Et diffusées la page Facebook @SecretariatdEtatEgaliteFemmesHommes et le compte Twitter @Egal_FH

En savoir plus sur les deux premiers volets :

- [Arrêtons-les volet 1](#)
- [Arrêtons-les volet 2](#)



AGISSONS ENSEMBLE.

**Tout acte d'agression sexuelle et sexiste
doit être puni par la loi.**

Contact presse : Lise Arduin - lise.arduin@sg.social.gouv.fr - 01 40 56 78 82